

COMMUNE DE MORLANWELZ

Fiche-action n° 2013-19

Coordinateur PCDN commune : UGILLE Aurélie – 064/43.17.50 –

aurelie.ugille@morlanwelz.be

Agent PCDN FRW : PETIT Pascal

FICHE ACTION PCDN / ~~FICHE ACTION PCDN MAYA~~ (biffer la mention inutile)

Titre : Remise en état et entretien de sentiers délaissés
Thème/milieu/groupe de travail : Sentiers et chemins
Objectif(s) : Morlanwelz compte de nombreux sentiers, chemins et ruelles mais certains d'entre eux sont délaissés ou jonchés de débris ou dépôts sauvages. Le PCDN aimerait nettoyer ces sentiers, les re-valoriser, les aménager pour qu'ils soient plus accueillants pour la biodiversité et favoriser leur préservation en tant que zones de liaisons grâce à la sensibilisation du citoyen.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs :
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Sensibiliser le citoyen à l'importance des sentiers, aussi bien au niveau du patrimoine, qu'au niveau de leur importance pour créer des couloirs écologiques pour les espèces et ainsi densifier le réseau écologique.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : ASBL Les Sentiers de la Haute Haine
Public(s) cible(s) : Sensibilisation du tout public Tout Public
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : <ul style="list-style-type: none">• Déterminer un ordre des sentiers nécessitant une intervention• Choisir un sentier (puis un deuxième etc)• Opération de nettoyage du sentier• Plantations ou semis éventuels• Faire connaître ces actions via la sensibilisation <p>Ces actions peuvent, lorsque des appels à projets sont lancés, s'intégrer dans les projets de Sentiers.be !</p>
Calendrier de réalisation de l'action : Dès 2014. Il peut être décidé de s'attaquer, par exemple, à 2 sentiers par an.
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal Site Internet

Mailing lists Affiches disposées dans la commune
Estimation budgétaire détaillée : Achat de plants et semences, voire nichoirs
Autre financement :/
Localisation du projet: Sentiers de Morlanwelz, Carnières et Mont-sainte-Aldegonde.

COMMUNE DE MORLANWELZ

Fiche-action n° 2013-20

Coordinateur PCDN commune : UGILLE Aurélie – 064/43.17.50 –

aurelie.ugille@morlanwelz.be

Agent PCDN FRW : PETIT Pascal

FICHE ACTION PCDN / FICHE ACTION PCDN-MAYA (biffer la mention inutile)

Titre : Ré-ouverture légale de sentiers confisqués
Thème/milieu/groupe de travail : Sentiers et chemins
Objectif(s) : Certains sentiers de l'entité, très anciens et repris à l'atlas des sentiers, ont été phagocytés ou fermés par des fermiers, barrés par des particuliers ou englobés dans des cours... Le groupe Sentiers du PCDN aimerait que ces sentiers injustement confisqués puissent à nouveau être empruntés par les amoureux de nature et de mobilité douce. Une fois légalement récupérés ces sentiers pourront ensuite, grâce à une autre fiche PCDN être nettoyés et aménagés.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs :
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Sensibiliser le citoyen à l'importance des sentiers, aussi bien au niveau du patrimoine, qu'au niveau de leur importance pour créer des couloirs écologiques pour les espèces et ainsi densifier le réseau écologique.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : Les sentiers de la Haute Haine
Public(s) cible(s) : Tous citoyens
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : La liste des sentiers 'à problèmes' sera établie. Pour chacun de ces sentiers, une lettre sera adressée par l'Administration communale, dans le cadre légal, aux auteurs de ces confiscations afin qu'ils rendent les sentiers de nouveau accessibles.
Calendrier de réalisation de l'action : Dès fin 2013-Début 2014
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal Site Internet Mailing lists Affiches disposées dans la commune
Estimation budgétaire détaillée : Aucun coût

Autre financement :

Localisation du projet:

- 1) le sentier allant de la rue de la folie à MSA à Carnières
- 2) le sentier de la rue de la rosière au cimetière de MSA
- 3) rue rose qui relie la rue de Namur à la chaussée Brunehaut
- 4) sentier reliant la rue du bois des faulx et la rue verte
- 5) sentier entre la rue rose et la rue de vierset
- 6) « Sentier de la Justice ; son début depuis la rue du Trichon existe encore, mais il longe à présent la nouvelle nationale jusqu'à la prairie qui s'étend jusqu'au bois d'Hairmont. Il a été coupé par la nouvelle nationale 59. Il serait intéressant de pouvoir traverser cette prairie pour rejoindre le bois dans lequel plusieurs sentiers sillonnent, permettant de rejoindre la chaussée Brunehaut »
- 7) « Sentier des Castelets: il rejoignait au départ du bas de la rue du Trichon le bois d'Hairmont ; d'après un habitant du quartier, le début est noyé dans la végétation mais il y a doute car l'examen des différentes cartes indique une situation complexe qui a dû évoluer au fil du temps... Une mise au point est à faire à ce sujet ; il serait intéressant de pouvoir rétablir l'entièreté de ce sentier qui permet un raccourci considérable entre la rue du Trichon et la chaussée Brunehaut »
- 8) Sentier du chemin du Calvaire à celui de Morlanwelz : relie la rue Vanrôme à la rue Saint-Sang : problème d'écoulement des eaux
- 9) Sentier du chemin du Trichon au sentier de la Corvée (ruelle Tison) et de là au chemin de Trazegnies : sentier a interrompu dans le fond de la vallée du ruisseau de la tour d'Hairmont par un propriétaire; les deux côtés (rue du Trichon et rue du Houssu) sont donc en cul-de-sac : cette situation a vérifier.
- 10) Sentier du Vieux chemin de Namur à Mons : de la rue Saint-Eloi (à l'intersection avec la Haye) et remontait vers le haut de la rue de la Gade en suivant le ruisseau des Presles. La partie située jusqu'à la rue Roujuste a disparu, englobée par l'école communale et le home Notre-Dame. Par contre, au-delà de le rue Roujuste, le sentier s'enfonce et se perd dans les champs. La partie supérieure aboutissant à la rue de la Gade semble avoir disparu depuis longtemps. Avant d'arriver à cette dernière partie, le sentier venait rejoindre le chemin des Anes.
- 11) Sentier de la piédsente des Préalles à la limite de MSA : permettant de rejoindre le sentier des Presles depuis la rue de la Folie à MSA ; n'est plus utilisable depuis peu : selon une voisine, un fermier a placé une clôture
- 12) Sentier du Vieux chemin de Namur à la piédsente des Préalles : existant toujours partiellement depuis le chemin des 13 Bonniers jusqu'au sentier des Presles

COMMUNE DE MORLANWELZ
Fiche-action n° 2013-21

Coordinateur PCDN commune : UGILLE Aurélie – 064/43.17.50 –
aurelie.ugille@morlanwelz.be
Agent PCDN FRW : PETIT Pascal

~~FICHE ACTION PCDN~~ / FICHE ACTION PCDN-MAYA (biffer la mention inutile)

Titre : Signalisation didactique et instructive des sentiers
Thème/milieu/groupe de travail : Sentiers et chemins
Objectif(s) : La commune de Morlanwelz compte de nombreux kilomètres de sentiers. ceux-ci permettent de favoriser la mobilité douce ; ils sont pour les piétons l'occasion d'éviter les grands axes. Les ruelles et sentiers sont également le lieu de jeu de nombreux enfants. De plus, ils constituent des couloirs écologiques pour de nombreuses espèces. Nos sentiers et chemins ne sont pas assez valorisés. Certains habitants en ignorent même l'existence. Le groupe sentiers du PCDN aimerait mettre en valeur les nombreux sentiers grâce à une signalisation de ceux-ci. Cette signalisation consisterait en la nomination de chaque sentier par des pancartes ainsi que des panneaux didactiques reprenant une particularité du sentier, d'un point de vue Nature, patrimoine ou histoire.
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs : Les sentiers constituent des couloirs écologiques pour de nombreuses espèces
Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Sensibiliser le citoyen à l'importance des sentiers, aussi bien au niveau du patrimoine, qu'au niveau de leur importance pour créer des couloirs écologiques pour les espèces et ainsi densifier le réseau écologique.
Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : L'association 'Les Sentiers de la Haute Haine'
Public(s) cible(s) : Tout public
Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : Voir la liste des chemins et sentiers Se mettre d'accord sur le nom des sentiers à indiquer sur les panneaux ainsi que des caractéristiques à mettre en valeur via des panneaux didactiques. (Peut-être, avec l'aide de personnes connaissant bien les sentiers et leur histoire, ajouter à nom de sentier une petite phrase d'anecdote et une image/photo ?) Mise en place de panneaux de signalisation
Calendrier de réalisation de l'action :

Dès 2014
Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal Site Internet Mailing lists Affiches disposées dans la commune
Estimation budgétaire détaillée : Panneaux pour nommer les sentiers Panneaux didactiques
Autre financement :/
Localisation du projet: Chemins et sentiers de Morlanwelz, Carnières et Mont-Sainte-Aldegonde

COMMUNE DE MORLANWELZ
Fiche-action n° 2013-22

Coordinateur PCDN commune : UGILLE Aurélie – 064/43.17.50 –
aurelie.ugille@morlanwelz.be

Agent PCDN FRW : PETIT Pascal

~~FICHE ACTION PCDN~~ / FICHE ACTION PCDN-MAYA (biffer la mention inutile)

Titre : Circuits de balades à thèmes
Thème/milieu/groupe de travail : Sentiers et chemins
<p>Objectif(s) : La commune de Morlanwelz compte de nombreux kilomètres de sentiers. ceux-ci permettent de favoriser la mobilité douce ; ils sont pour les piétons l'occasion d'éviter les grands axes. Les ruelles et sentiers sont également le lieu de jeu de nombreux enfants. De plus, ils constituent des couloirs écologiques pour de nombreuses espèces. Nos sentiers et chemins ne sont pas assez valorisés. Certains habitants en ignorent même l'existence. Le groupe sentiers du PCDN aimerait réaliser des promenades à thème, didactiques et les compiler en une carte des balades sur les sentiers de l'entité.</p>
Intérêt/efficacité de l'action au niveau du réseau écologique / au niveau des pollinisateurs :
<p>Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation : Prise de conscience de la richesse de nos sentiers et favoriser la mobilité douce et la connaissance de la Nature, proche de chez soi.</p>
<p>Partenaires et engagement (qui s'investit dans le projet et comment ?) : Association les Sentiers de la Haute Haine</p>
<p>Public(s) cible(s) : Tout public et marcheurs</p>
<p>Contenu (quelles sont les étapes pour la réalisation de ce projet ?) : Déterminer des thèmes et itinéraires de balades. Réaliser une carte reprenant les différents itinéraires Les faire imprimer Réaliser un événement officiel présentant les cartes et organiser une balade collective pour marquer l'événement.</p>
<p>Calendrier de réalisation de l'action : Après avoir signalé les sentiers (çàd après la fiche 13)</p>
<p>Canaux de promotion de l'action (moyens utilisés ?) : Bulletin communal Site Internet Mailing lists Affiches disposées dans la commune</p>
<p>Estimation budgétaire détaillée : Impression des cartes Événement de présentation des cartes</p>

'Publicité'
Autre financement :/
Localisation du projet: Chemins et sentiers de Morlanwelz, Carnières et Mont-Sainte-Aldegonde